



# Bilan d'activités 2015 / ZPS 1112001 « Massif de Villefermoy »

Comité de pilotage du 10 décembre 2015



Mairie  
d'ECHOUBOULAINS



# Sommaire

**1-Bilan d'activités 2015**  
**2-Orientations 2016**



# 1 - Bilan d'activités 2015

Parmi les 5 missions d'animation du site, l'accent a été mis sur les 2 suivantes :

## 1.1 Information, communication :

-Rédaction et diffusion du 1<sup>er</sup> numéro « Infosite » : 4 pages.

-Développement du partenariat avec l'Education Nationale 77.

/ futurs outils à définir pour les enseignants.

## 1.2 Suivi des espèces :

-Recherche de présence de couples nicheurs de **Pie-grièche écorcheur** : sur les sites de nidification de 2013 et 2014.

-1<sup>er</sup> test d'estimation de la population de **Pic noir**.

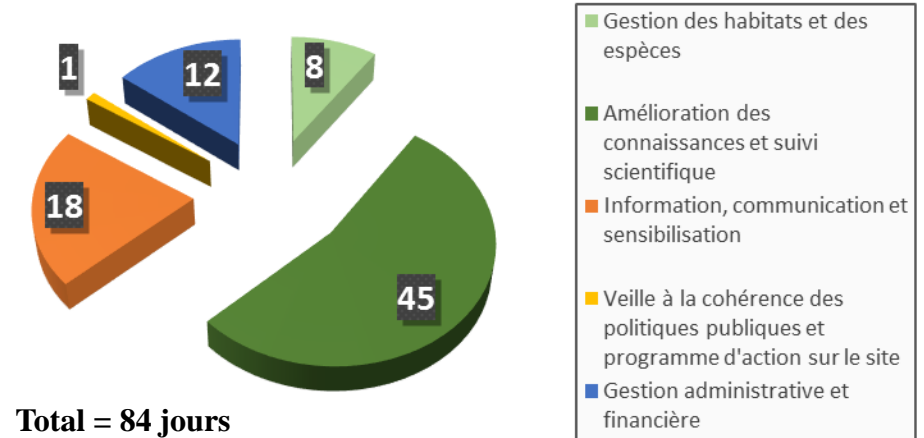
-Poursuite des recherches d'indices de nidification de la **Bondrée apivore**.

-Recherche d'indices de nidification du **Martin pêcheur**/mares réaménagées.

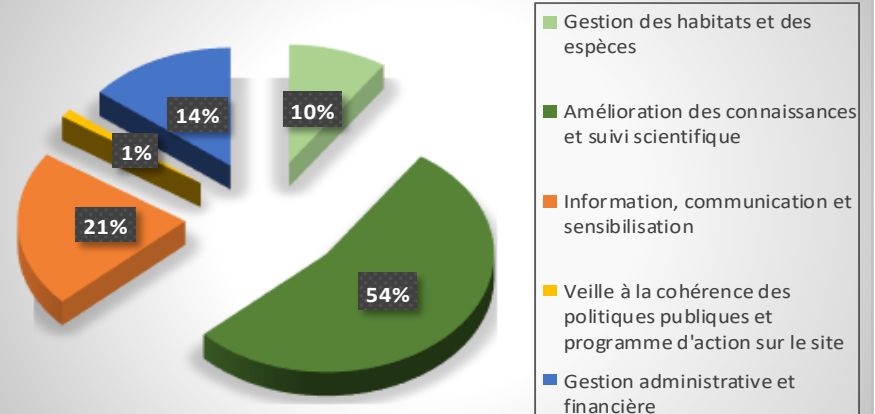
-Recherche des **espèces en chute d'effectif** constatée en 2014.

-**Journée d'observation** avec la **DRIEE**.

## Répartition du temps Jours / Missions



## Répartition du temps % / Missions



# 1.1 / Information communication

## Tous publics

### Infosite N° 1 :

-Mis en ligne sur le site [seine-et-marne.n2000.fr](http://seine-et-marne.n2000.fr)

-Envoyé par courrier à chaque propriétaire

-Diffusé à chaque mairie par la commune d'Echouboulains (structure animatrice)

Natura 2000 - « Massif de Villefermoy »

2015

Infosite N°1  
Massif de Villefermoy

NATURA 2000

Europe  
s'engage  
en Ile-de-France

Zone de Protection Spéciale (ZPS)  
directive européenne « Oiseaux » FR112001

**Les chiffres**

- 4 790 ha de surface
- 9 communes concernées
- 14 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire
- 2006 : Désignation du site comme ZPS
- 75 propriétaires concernés

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

**N**atura 2000 est un réseau européen de sites naturels qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés (dits « d'intérêt communautaire ») tout en étant en harmonie avec les activités humaines.

Ainsi, chaque site Natura 2000 favorise le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels sur l'ensemble de l'espace communautaire, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.

Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes :

- « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages.
- « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) et de leurs habitats.

Chaque état européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif est d'y préserver le patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes.

Site Natura 2000    Limites communales

1

**Le DOCOB :  
document directeur d'un  
site Natura 2000**

Chaque site Natura 2000 est doté d'un DOCUMENT d'Objectifs (DOCOB). Ce document de référence, approuvé par le Préfet, définit les enjeux et objectifs de conservation, qui précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et des espèces.

Il est à la fois un document de diagnostic et un document d'orientation pour la gestion du site.

Il peut également proposer des objectifs destinés à assurer la sauvegarde des activités économiques, sociales et culturelles s'exerçant sur le site.

**Il comprend**

- Un état initial analysant :
  - ⇒ L'état de conservation et la localisation des habitats naturels et des espèces.
  - ⇒ Les mesures de protection applicables.
  - ⇒ Les activités humaines exercées sur le site.
- Des objectifs de développement durable permettant d'assurer la conservation, voire la restauration, des habitats naturels et des espèces, conciliées avec les activités humaines du site.
- Des mesures permettant d'atteindre ces objectifs comme par exemple les contrats et chartes Natura 2000.
- Des procédures de suivi et d'évaluation des mesures de gestion proposées, et de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.



**Qu'est ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?**

C'est une espèce qui nécessite une protection et un suivi particulier du fait de sa rareté, son endémisme, sa vulnérabilité ou son danger de disparition au niveau européen.

Le Massif de Villefermy est constitué principalement d'une forêt à caractère humide avec des sols régulièrement saturés en eau (hydromorphes) et une présence dominante du chêne. De plus, le réseau d'étangs de Villefermy renforce l'atout de la zone pour les oiseaux. Ainsi ce site a été désigné comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux en 2006 et le document d'objectifs (DOCOB) a été validé en 2008. Chaque site Natura 2000 possède une structure animatrice (communauté de communes ou commune). La commune d'Échouboulains remplit ce rôle pour le Massif de Villefermy et a retenu la Fédération Départementale



des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77) pour de la mise en place des objectifs de gestion sur le site.

La FDC 77 réalise cette mission en étroite collaboration avec la DRIEE (Antenne régionale du ministère de l'environnement), la DDT (Direction Départementale des Territoires, ex DDAF), les 9 communes, les propriétaires publics et privés et les associations locales (naturalistes, randonneurs, chasseurs...).

Ainsi, les principales missions réalisées sur la FDC77 et ses collaborateurs sont :

- Suivi ornithologique des espèces.
- Information des propriétaires.
- (charte et contrats Natura 2000)
- Communication, sensibilisation.



Suivi annuel de la Pie-Grièche écorcheur



Loges du Pic mar

**ZPS ?**

Les zones de protection spéciale (ZPS) sont les zones intégrées au réseau Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux.

Pour assurer la conservation des espèces d'oiseaux menacés, cette directive a défini une liste d'espèces pour lesquelles les États membres sont tenus de constituer des ZPS et d'assurer une gestion conservatoire. Ce sont des zones

jugées particulièrement importantes pour la conservation des oiseaux, que ce soit pour leur reproduction, leur alimentation ou simplement leur migration.

Ces mesures de conservation doivent maintenir les populations d'oiseaux concernées, réduire les pressions qui s'exercent sur ces derniers.

Contrats et charte Natura 2000



**LES CONTRATS NATURA 2000**

Ils définissent les actions pouvant être mise en œuvre conformément aux mesures de gestion présentes dans le DOCOB et selon le type de milieu. Les contrats sont signés pour une durée de 5 ans.

⇒ ils permettent une contrepartie financière et une exonération partielle de la taxe foncière sur les terrains non bâtis concernés.

**LA CHARTE NATURA 2000**

Spécifique à chaque site et constituant un outil d'adhésion au document d'objectifs, sa signature implique des engagements de l'ordre des bonnes pratiques environnementales et des recommandations destinées à sensibiliser l'adhérent aux enjeux de conservation des espèces. Sa durée est de 5 ou 10 ans.

⇒ Cet engagement permet une exonération partielle de la taxe foncière sur les terrains non bâtis concernés.

**Sur le « Massif de Villefermy » : 10 chartes et 3 contrats Natura 2000 signés**

**Un exemple de contrat réalisé :**

- Contrat Natura 2000 : Entretien de mares forestières et limitation de ligneux en bordure :

« Collines de Champeaux » (Les Ecrennes)

⇒ 2 mares forestières curées sur seulement la moitié de leur surface afin de conserver la faune et la flore présentes, retrait et évacuation des branches et troncs tombés, élimination de ligneux et repérages des berges à profiler.



→ Espèce concernée : le Martin pêcheur d'Europe

**Autre contrat :**

- Contrat Natura 2000 : Projet « Arbres sénescents » :

⇒ Conservation pendant 30 ans des gros arbres (diamètre de plus de 70 cm à 1,30 m du sol) présentant des signes de sénescences comme des cavités, branches mortes, ou fissures. Le contrat consiste au marquage de chaque arbre, à leur cartographie pour les localiser et à l'entretien des marquages par les propriétaires pendant les 30 ans. Une contrepartie financière pour chaque arbre concerné est attribuée à l'adhérent.



Marquage des arbres sénescents favorables à l'alimentation ou à la nidification des oiseaux du site

**Aménagement simple**

- Création de parois verticales en bords de rus :

⇒ Sites potentiels de nidification pour le Martin pêcheur



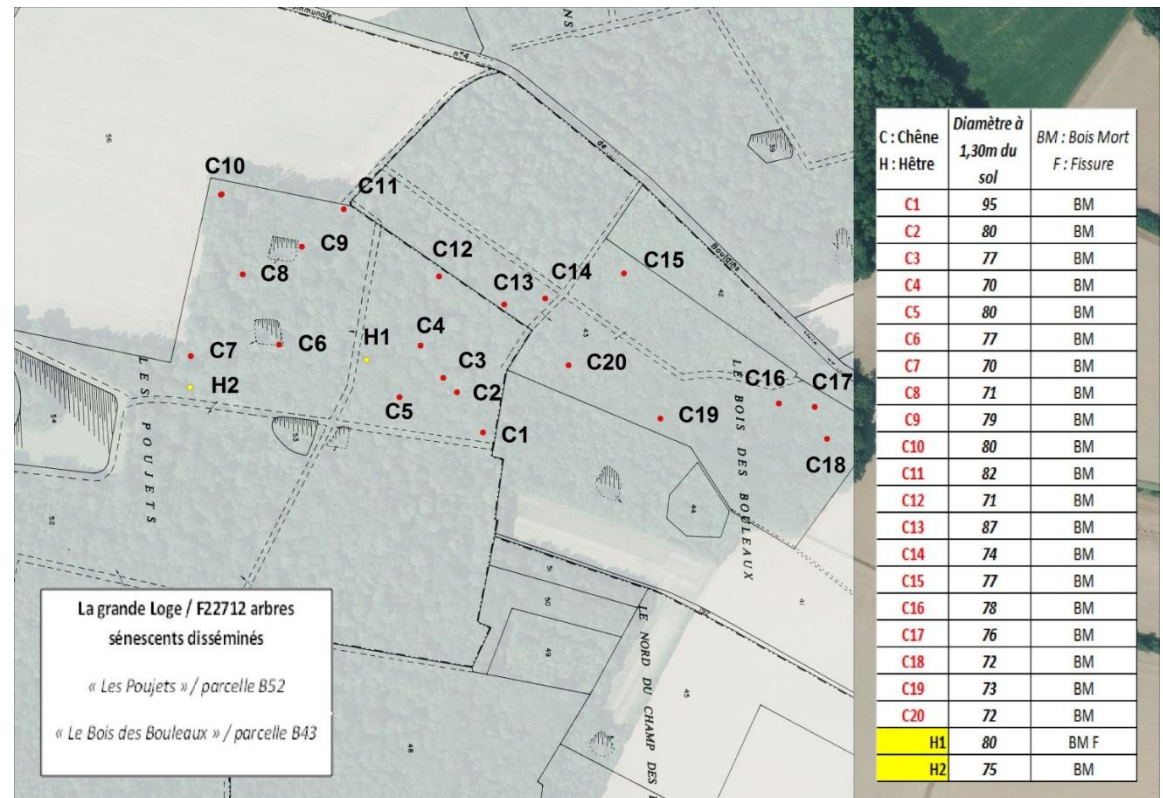


# Information des propriétaires

## Présentation aux propriétaires du contrat forestier F22712 « Arbres sénescents disséminés » lors de l'assemblée générale de l'association des amis de la forêt de Villefermoy



Exemple de marquage d'arbre sénescents isolé :  
-Essence (C pour chêne)  
-N° d'ordre  
-Triangle jaune d'avertissement « ne pas couper »



Contrat « Grande Loge » toujours en attente de disponibilité de financement.

# Communication sensibilisation (suite)

**Education au développement durable 77**

**77 Mercredis Après-Midis Durables 2015-2016**

<p><b>Septembre</b> 25 Forêt de Villefermoy - Bréau Biodiversité forestière et aquatique</p>	<p><b>Mars</b> 30 Réserve naturelle du Grand Aven Congis-sur-Thérouanne Exposition zones humides - Ressources, sortie terrain</p>
<p><b>Octobre</b> 7 Réserve naturelle des îles de Chelles Biodiversité ripisylve</p>	<p><b>Mars</b> 11 Vallée du Grand Morin - Faremoutiers Pommeuse Création d'une mare (collège) Gestion d'une zone humide</p>
<p><b>Janvier</b> 4 Réserve naturelle de la Prée Ferme Solaire - Sourdon Forum Climat - Provins</p>	<p><b>Mars</b> 28 Barrage réservoir de la Seine - Aube</p>
<p><b>Novembre</b> 25 Vallée de la Bassée Mousseaux-les-Bray Renaturation - Post-exploitation de carrière</p>	<p><b>Août</b> 1<sup>er</sup> Bois l'Evêque et environs - Combs-la-Ville Création parcours biodiversité</p>
<p><b>Mars</b> 9 Forêt de Vert-Saint-Denis - Cesson Biodiversité et pression urbaine</p>	<p><b>Mars</b> 15 Chantier usine méthanisation - Ecuelles Energie, transition écologique</p>

**Inscriptions**  
<http://l.c.cx/ZuRg>  
ou [edd77@ac-creteil.fr](mailto:edd77@ac-creteil.fr)

**Journée Départementale EDD**  
«Santé environnementale»  
(lieu à déterminer)

**Logos:** Académie de Créteil, CANOPE, E3D, MAIF, Energie réchauffement climatique, Forêt, biodiversité, Eau, biodiversité.

## Information et formation des enseignants :

- Réflexion sur la création d'un ou plusieurs **outils pédagogiques** « **Natura 2000 Villefermoy** » de sensibilisation et de formation pour les enseignants (primaire et collège), déclinable pour le grand public.
- Mise en place d'un groupe de travail **associant les parties prenantes** : enseignants, IA 77, CANOPE, FDC 77.

### Réseau d'accompagnement et de création pédagogique du 77 : CANOPE, partenaire de la FDC 77



Editeur et formateur de l'Education Nationale en Seine-et-Marne.  
En lien direct avec l'Inspection Académique de Melun (IA 77) très impliquée sur le Développement Durable :  
-mercredis du DD, espaces web (biodiversité...), cartographie et bases de données...

### Partenariat FDC77/CANOPE/Inspection Académique 77 : Principe :

- co-organisation FDC 77/CANOPE et IA 77 d'après-midi de terrain sur site, afin de repérer les thèmes et contenus exploitables selon les niveaux et les programmes scolaires.
- transmission des pistes de travail possibles à CANOPE par les enseignants ayant participé aux sorties.
- co-création FDC 77/CANOPE des outils pédagogiques : contenus, supports, diffusion, mise à jour.

### Avancement :

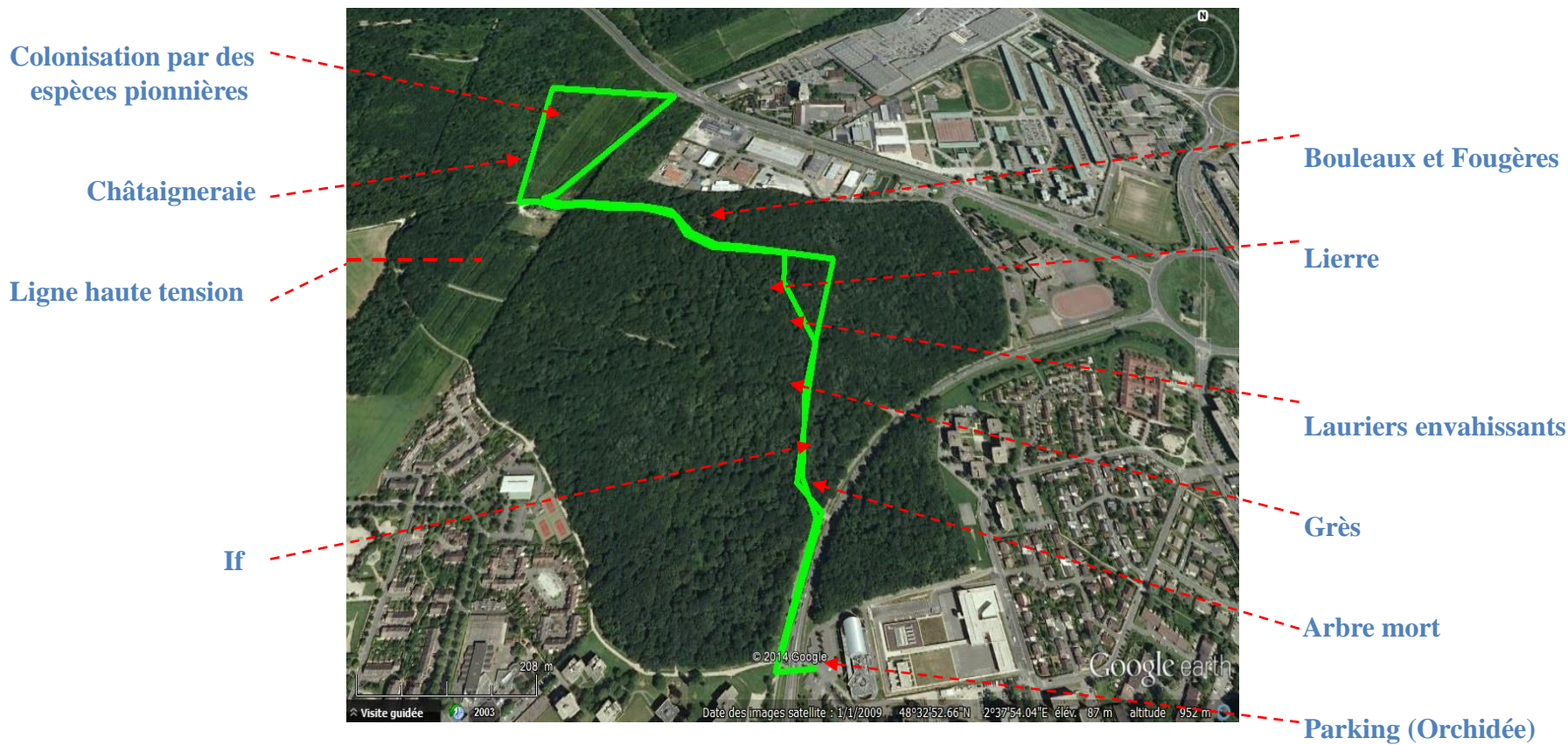
- sorties de terrain réalisées.
- rédaction en cours des pistes pédagogiques.
- éditorialisation en 2016, exemple de support en ligne page suivante.



## Exemple : valorisation en ligne d'une sortie de terrain en forêt de Bréviande

Éléments retenus, suite aux retours des participants, comme supports pédagogiques, déclinables par niveaux, programmes et matières.

Ces mêmes éléments pourront être adaptés pour la sensibilisation du grand public.



Les 2 fiches qui suivent présentent le type de page d'accès aux données, avec des choix multiples selon la catégorie d'internaute. Un flash-code, apposé sur les panneaux de terrain et sur la page consultée, permettra un accès rapide et simple à toutes les données, à des degrés de détails choisis par l'utilisateur.

# Exemple : valorisation en ligne d'une sortie de terrain en forêt de Bréviande

Accueil | Itinéraires | Lieux d'intérêt | Groupes | Activités

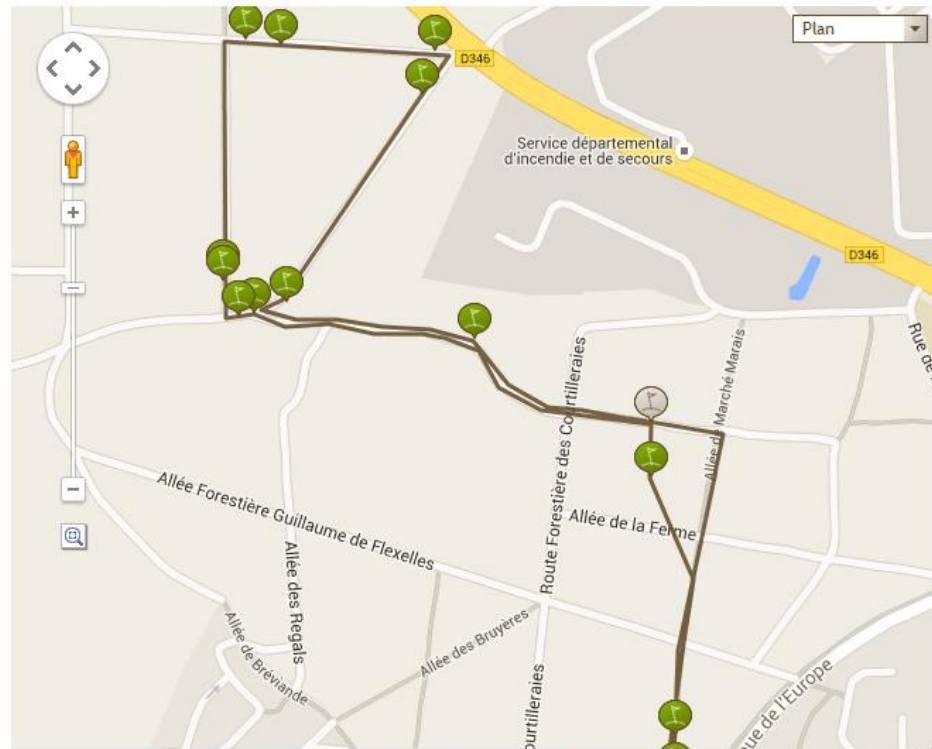
## Forêt de Bréviande



Propriétaire: EDD77  
Région: Ile-de-France • Seine-et-Marne • Le Mée-sur-Seine • Vert-Saint-Denis • France  
| ★★★★★ | 68 vues | Public



Partager | Proche | Imprimer | Télécharger | Faire/fait



www.routeyou.com/fr-fr/route/view/2099852/itineraire-de-randonnee-pedestre/foret-de-breviande#

Itinéraire | Statistiques | Téléchargement | Activité



### Lieu d'intérêt



### Canaux similaires

Nord Mirra Community  
Plus de canaux...

### Liens sponsorisés

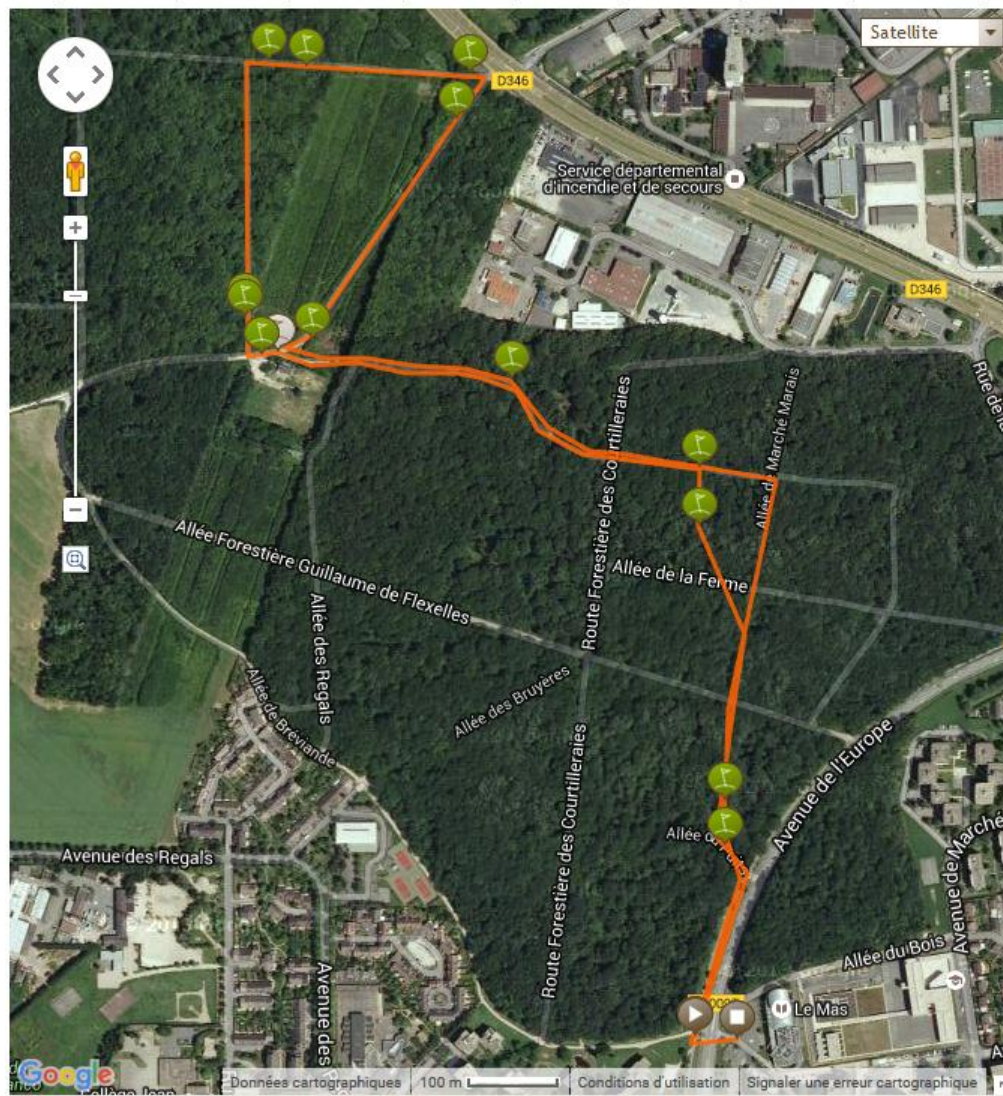
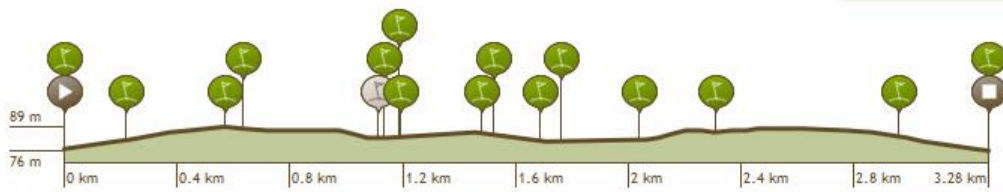
### Lierre

Le Mée-sur-Seine

Le lierre est bien présent, rampant au sol ou grimpant sur les troncs, de manière symbiotique si l'arbre est sain, sans envahir les branches partant du tronc. Le lierre fixe le plomb et constitue un refuge pour de nombreux animaux, protège les troncs des gelées, et fournit nourriture en hiver avec ses baies.

1<sup>er</sup> niveau d'information = Descriptif général

2<sup>ème</sup> niveau d'information = Pistes à exploiter par l'enseignant, pour chaque niveau, programme et matière du primaire et du collège.



Liens sponsorisés

[www.routeyou.com/fr-fr/route/view/2099852/itinaire-de-randonnee-pedestre-foret-de-breviande#](http://www.routeyou.com/fr-fr/route/view/2099852/itinaire-de-randonnee-pedestre-foret-de-breviande#)



Lieu d'intérêt



### Ligne haute tension

Le Mée-sur-Seine

Les lignes à haute tension traversent la forêt de Breviande, provoquant des chablis lors des coups de vent, mais favorisant le développement des sauterelles, des papillons, des chauves souris, ou encore des orchidées, par création de surface enherbées. Mais celles-ci sont rapidement envahies par les arbustes, fournissant un refuge pour les sangliers, qui prolifèrent à deux pas de l'urbanisation. Régulièrement, la repousse est broyée. Des activités bruyantes, comme le dressage et l'entraînement des chiens, ont élu domicile sous les lignes à haute tension.

Chaque parcours ou point d'interprétation, sera disponible avec fond d'image satellite (ortho photo) et fond de carte (comme sur la page précédente).

## 1.2 / Suivi des espèces

1 : *Pic noir* / 1<sup>er</sup> test du protocole d'estimation de la population du site.

2 : *Pie grièche écorcheur* / suivi des sites de reproduction

3 : Recherche d'indices de nidification de la *Bondrée apivore*

4 : Recherche d'indices de nidification du *Martin pêcheur*

5 : **Point général sur les espèces** d'intérêt communautaire du site

# Pic noir

**Avril et mai 2015** : test du même protocole, sur les mêmes linéaires que pour le Pic mar, mais en espaçant les points d'écoute d'1km au lieu de 500m, afin de tenir compte du plus grand territoire de cette espèce, et pour être en phase avec nos collègues de l'ANVL pour le site du massif de Fontainebleau (comparaison des résultats).

## Limites de ce choix :

Outre 1 problème récurrent de dernière minute de vent se levant avec trop de force pour que la repasse fonctionne (portées sonores réduites de 250m à moins de 50m), le fait d'espacer les points d'écoute d'1 km nous pose question quant à la validité du protocole (choisit avec la DRIEE).

En effet la formule utilisée (définie par la LPO) d'estimation de la population, prend en compte l'espacement des points d'écoute et leur nombre en fonction de la surface totale du site.

Ceci a fonctionné pour le Pic mar, et les résultats obtenus sont comparables à ceux de la Forêt d'Orient, pour ne citer que cet exemple.

Afin de pouvoir également comparer les résultats pour le Pic noir avec d'autres sites similaires, nous reprendrons donc strictement le même protocole que pour le Pic mar en 2016.

Le site de Fontainebleau est en effet très différent de Villefermoy et des sites où ce protocole a été mené : topographie « capricieuse », diversité plus importante de milieux au cœur même du massif, superficie totale beaucoup plus importante.

**Indices de nidification** : une loge avec présence de la femelle au nid fin avril et deux autres loges avec des traces de passages récents en mai, en forêt privée et domaniale.

## **Contacts auditif et en vol à proximité d'une loge** lors du 1<sup>er</sup> test du protocole en **forêt privée** :

-2 contacts visuels et auditifs dont 1 couple à proximité immédiate d'une loge (moins de 20m),

et sans avoir eu le temps de lancer la 1<sup>ère</sup> repasse;

-2 contacts auditifs estimés à plus de 200m de distance des points d'écoute, et hors secteurs de loges connues.

## **Contacts en forêt domaniale et privée :**

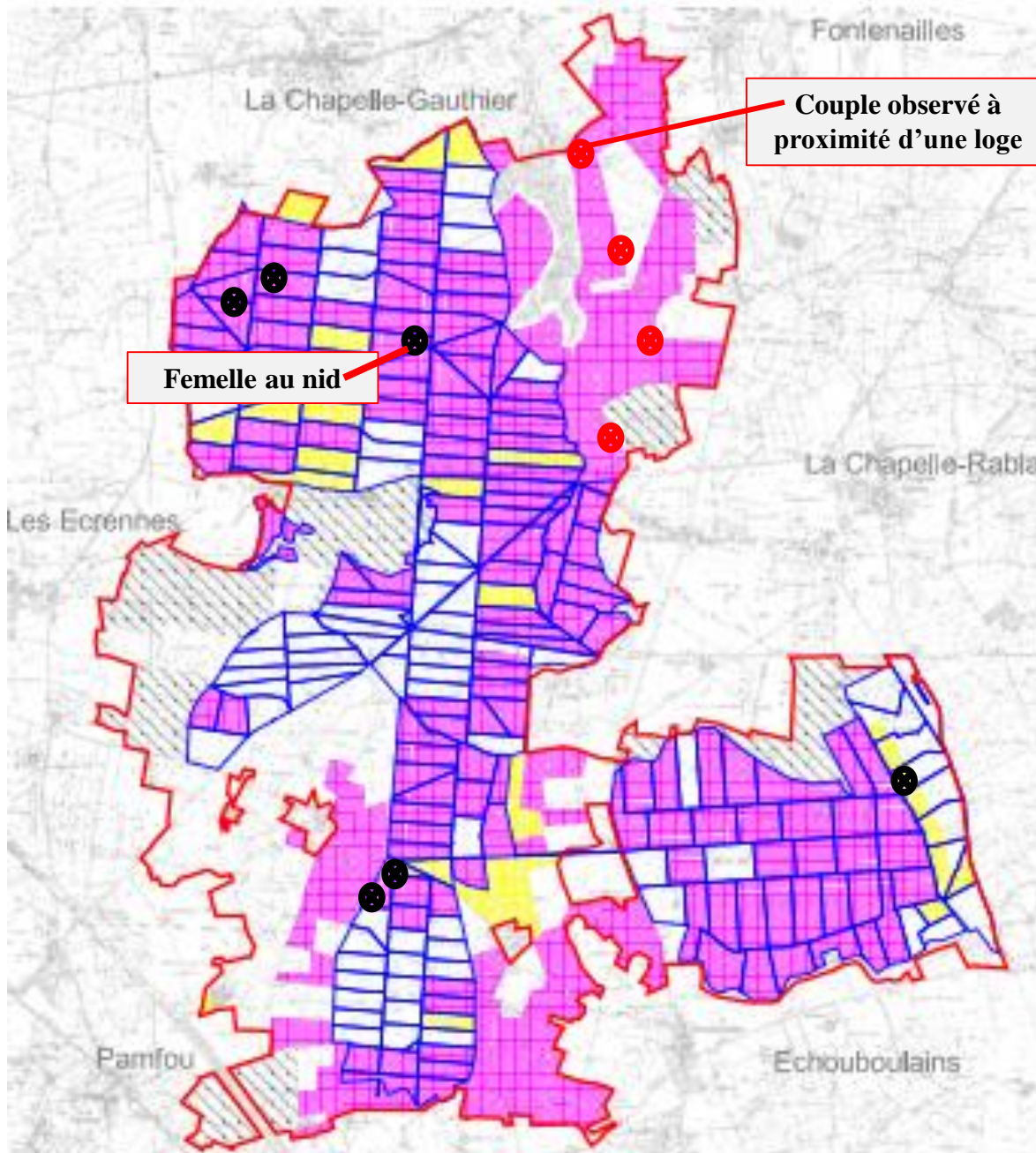
Martèlements en période nuptiale, chants et observations en vol toujours réguliers tout au long de l'année, et toujours dans les mêmes secteurs / Villefermoy; Bois de la Chapelle; Bois de St. Germain; Forêt d'Echou; Route forestière des 3 Chevaux/Nord.

Il faudra donc remettre en place en 2016 le même protocole, en prévoyant plus de journées afin de pouvoir choisir jusqu'à la veille, les jours les mieux adaptés (pas de vent, pas de pluie).

**Gros hêtres découverts à l'automne 2014** susceptibles d'accueillir l'espèce : **pas de loge en 2015** non plus (parcelles forêt privée).



# Pic noir




Secteurs définis comme favorables à l'espèce dans le DOCOB (2007) :

 Nidification et alimentation

 Alimentation

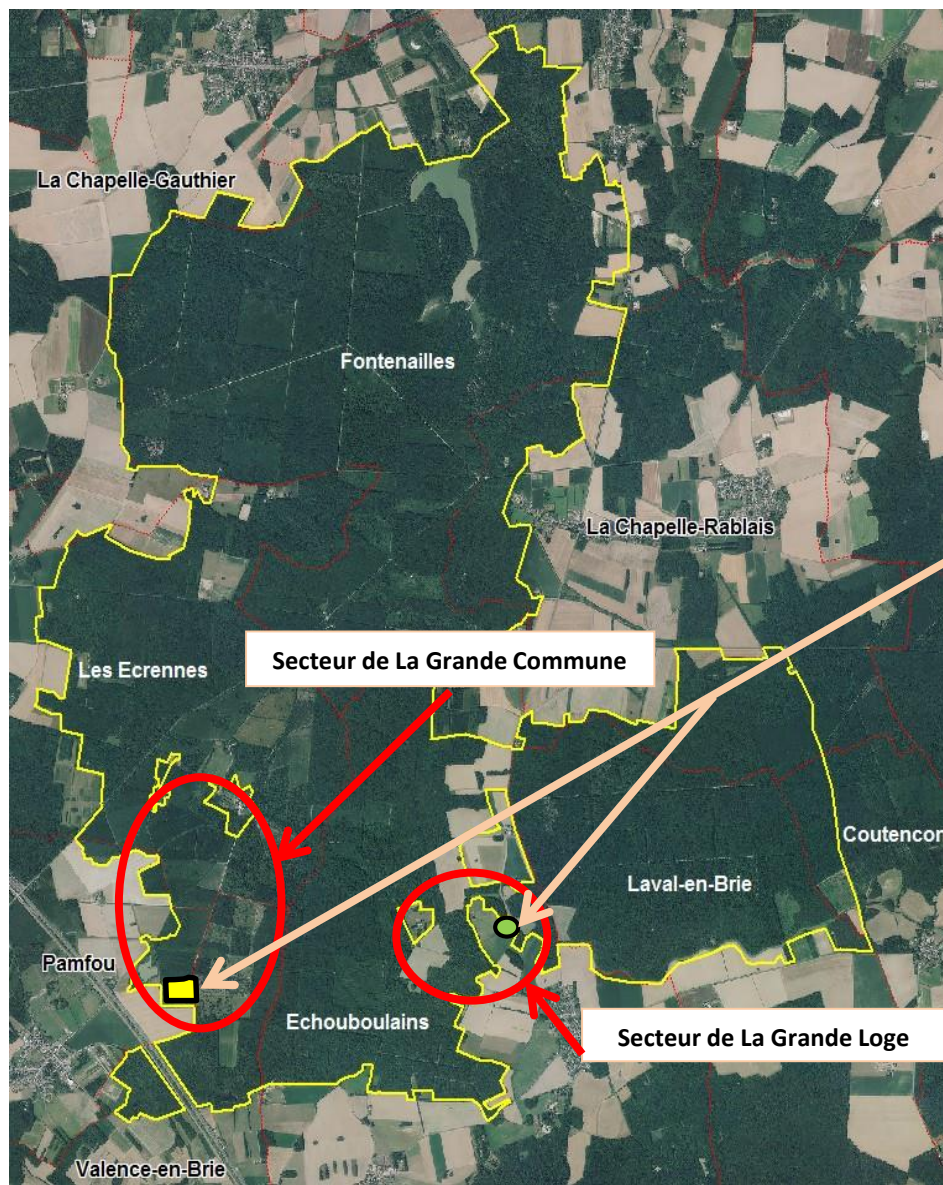
 Parcellaire Domaniale

 : Affûts / loges 2014  
(pas de résultat, trop tardifs)

 : **Contact 1<sup>er</sup> test protocole Parcelles privées 2015**



# *Pie-grièche écorcheur*

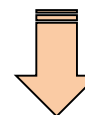


**2 Sites de nidification, mêmes sites  
chaque année**

**-2013 / 4 couples**

**-2014 / 2 couples**

**-2015 / 2 couples + 1 mâle**



**2015**

**Grande commune : 1 couple + nourrissage**

**Grande Loge : 1 couple et 3 jeunes volants  
+ 1 mâle adulte**

## *Bondrée apivore*

**8 mêmes points d'observation qu'en 2014, du 15 juin au 16 juillet** répartis autour du massif (champ d'observation des lisières le plus vaste possible).

Chaque point a fait l'objet de 2 ½ journées d'observation statique, comme en 2014, plus une journée le 15 juillet confirmant la présence d'un individu au point 4, posé sur une friche hors site, et se dirigeant ensuite nord-ouest vers le site/secteur du Bois de la Chapelle.

### **Résultats des observations 2015 :**

Point n° 3 : 1 individu / *1 individu en 2014 et en 2013*

Point n° 4 : 2 individus / *1 couple en 2013*

Point n° 6 : 1 individu

**Soit 3 individus en vol en 2015 et un individu posé puis envolé,  
pour 4 individus en vol en 2014,  
et 1 individu et 2 couples en vol en 2013.**

Aucun couple en vol observé en 2015, comme en 2014, contre 2 couples en 2013.

Il reste à trouver le ou les nids potentiellement présents sur le site, aucun n'ayant été trouvé en 2014 : le nombre limité de jours de prospection de terrain explique probablement en partie cela.

Cependant au vu du peu de nombre d'individus observés en période favorable depuis 3 ans, le nombre de couples nichant probablement sur le site semble limité.


Un temps de recherche plus long sera donc mis en place lors des 2 hivers prochains, en priorité sur les parcelles de très gros bois (propriétés privées et domaniale).

Les mêmes points d'observation seront utilisés en juillet 2016.





## *Bondrée apivore*

 Points d'observation

Secteurs définis comme favorables à l'espèce dans le DOCOB (2007) :

 Nidification et alimentation

 Alimentation

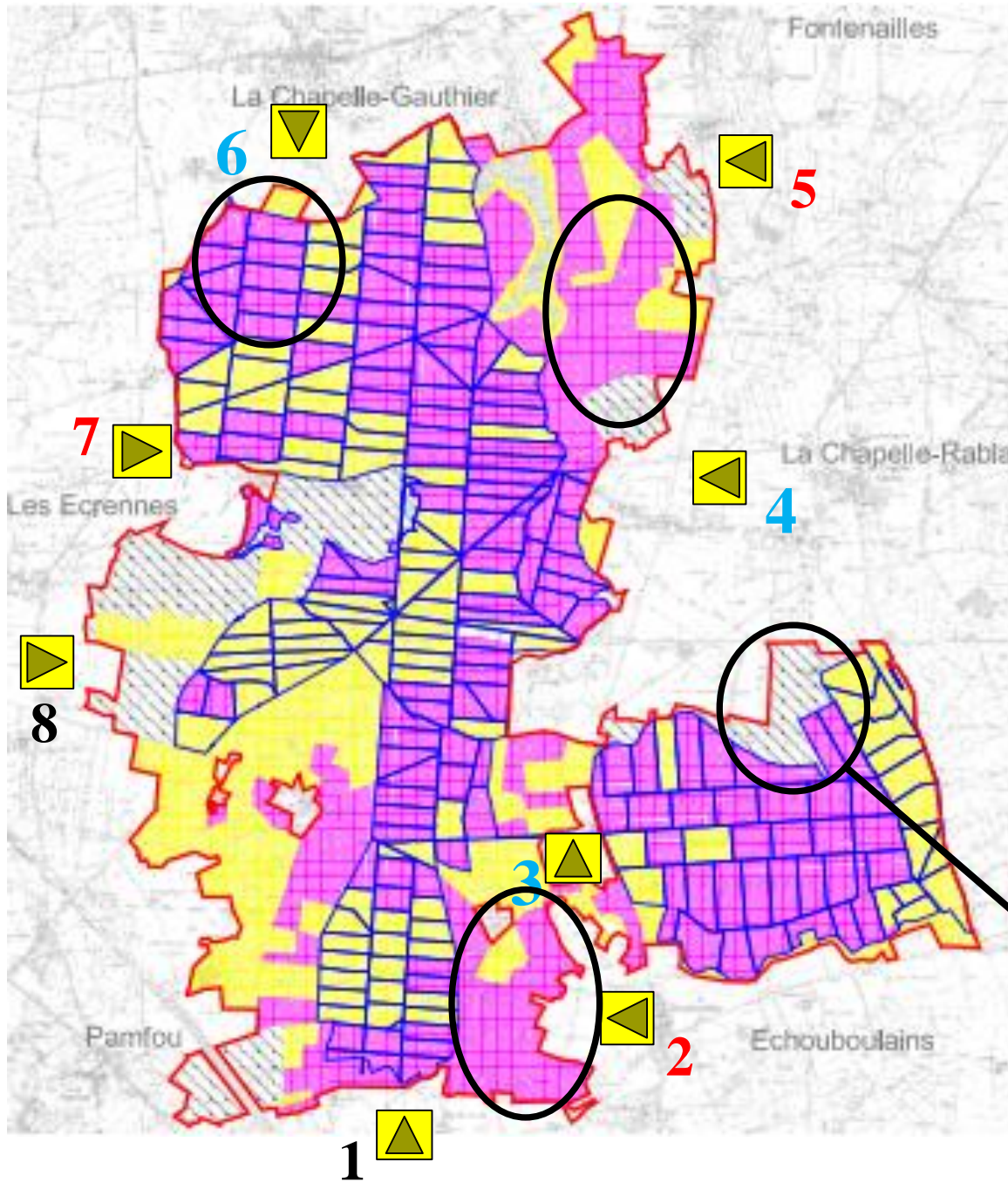
 Parcellaire Domaniale

Résultats positifs 2014 : **2,3,5,7**

Résultats positifs 2015 : **4,3,6**

Pas de nids trouvés en  
hiver 2014/2015

Secteurs à  
prospector/nids en hiver  
2015/2016



# Point général sur les espèces

***Aigle botté*** : toujours pas de nouvelles observations depuis 2005.

**Balbuzard Pêcheur** : Un individu présent observé début avril, soit 1 mois plus tôt que les années précédentes toujours se nourrissant sur le grand étang de Villefermoy.

***Bihoreau Gris*** : toujours aucune observation depuis 1994.

**Bondrée apivore** : observée cette année, sur plusieurs secteurs conduisant à confirmer la nidification probable de l'espèce sur le site, bien qu'aucun nid n'ait été trouvé en hiver.

**Busard Saint-Martin** : 1 observation sur le site cette année d'1 mâle en juillet, présentant un **comportement atypique** : posé sur les branches (à environ 2m de hauteur) en bordure du **grand étang de Villefermoy**, et effectuant plusieurs aller-retour entre les 2 berges (d'un arbre à l'autre), en plongeant vers la surface de l'eau comme pour attraper une proie en surface (sans succès observé si tel était le cas). Dernière observation précédente : un mâle chassant en 2013 (aucune avant) sur une petite parcelle du Danjoue, enclavée au milieu du massif forestier.

**Martin-pêcheur** : pas encore de résultat positif dans les berges restaurées pour sa nidification (mares forestières). 1 couple niche toujours sur une berge des étangs de Villefermoy, avec en plus 1 tentative sur une microfalaie reprofilée à la pelle bêche en 2012 à Villefermoy (Grand étang). Individus observés en vol tout au long de l'année sur les mêmes secteurs que les années précédentes : Etangs de Villefermoy, étang de Bel air, mares de La Grande Loge, grande mare restaurée du Danjoue (contrat N2000), étang Neuf, ru Guérin, et en 2015 grande mare restaurée en contrat N2000 aux Collines de Champeaux.

**Milan noir** : arrivée de 3 individus début avril, soit 1 mois plus tôt que les années précédentes. Observés régulièrement durant le printemps et l'été au dessus du petit étang et du grand étang de Villefermoy sur l'ancien secteur de nidification situé au nord-ouest : nidification probable mais non observée, une prospection sera réalisée durant l'hiver 2016 sur ce secteur pour tenter de localiser le nid si existant.

**Pics** : le **Pic mar** est toujours nicheur dans pratiquement tous les secteurs de vieux et gros bois. Le **Pic noir** a été observé et entendu lors du test du protocole « Pic noir », et tout au long de l'année, plus une femelle observée au nid et 2 autres loges comportant des traces d'occupation. Toujours pas de contact ni observation de **Pic cendré**.

**Pie-grièche écorcheur** : toujours 2 couples nicheurs sur les 2 mêmes site et dans les mêmes haies, plus 1 mâle seul sur le site de la Grande Loge.

***Pygargue à queue blanche*** : pas de nouvelle observation depuis octobre 2010.

***Sterne pierregarin*** : aucun individu observé, contre 2 en 2014 et jusqu'à 12 en 2013.

***Cigogne noire*** : pas d'observation en 2015, aux abords ou sur le site.

**Grande aigrette** : à nouveau observée cette année, avec 10 individus à l'automne à Villefermoy, et 1 individu en permanence au Danjoue, contre 2 individus observés fin février 2014 (jusqu'à 15 individus en même temps en 2011).

**Site Natura 2000 MASSIF DE VILLEFERMOY ZPS FR 1112001**  
Suivi ornithologique

Nom des espèces N 2000	Priorité / mesures de gestion	Année	Propriété		Espèce Nicheuse, Probable..	
			Nom, secteur ou parcelle			
<u>Aigle botté</u>	<i>Hierratus pennatus</i>	2	2005	Villefermoy		
<u>Balbuzard Pêcheur</u>	<i>Pandion halieatus</i>	1	2015	Villefermoy	Grand étang	
<u>Bihoreau gris</u>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2	1994	Villefermoy		
<u>Bondrée apivore</u>	<i>Pernis apivorus</i>	1	2015	Fontenailles		Pos
				Bois de St Germain		Pos
				Nord-ouest Forêt domaniale		Pos
<u>Busard Saint-Martin</u>	<i>Circus cyaneus</i>	3	2015	Fontenailles	Etang de Villefermoy(grd)	
<u>Martin pêcheur d'Europe</u>	<i>Alcedo atthis</i>	1	2015	Grande loge	Etang neuf, les Poujets	Pro
				Villefermoy	Grand étang,	Pro
<u>Milan noir</u>	<i>Milvus migrans</i>	1	2015	Villefermoy	Grand étang, Friches de Grignon	
<u>Pic cendré</u>	<i>Picus canus</i>		Signalé < 2005			
<u>Pic mar</u>	<i>Dendrocopos medius</i>	1	2015	Domaniale et privée : secteurs de gros bois		Certain
<u>Pic noir</u>	<i>Dryocopus martius</i>	1	2015	Domaniale et privée : loges gros hêtres		Certain
<u>Pie grièche écorcheur</u>	<i>Lanius collurio</i>	3	2015	La Grande Loge; CNP	L'étang neuf, Le Vieux Moulin.	Certain
<u>Pygargue à queue blanche</u>	<i>Haliaeetus albicilla</i>	4	2010	Echouboulains	Bois aux Gabonne (Face croist. D107/Mare Rouge)	Passage
<u>Sterne pierregarin</u>	<i>Sterna hirundo</i>	3	2014	Villefermoy	Grand étang, Petit étang	Passage
<u>Cigogne noire</u>	<i>Ciconia nigra</i>	4	2013	Fontenailles-Bréau	Villefermoy	Passage
<u>Grande aigrette</u>	<i>Egreta alba</i>		2015	Villefermoy et Danjoug		Hivemant
<u>Grue cendrée</u>	<i>Grus grus</i>		2013	Fontenailles	Belle vue	Passage
<u>Milan royal</u>	<i>Milvus milvus</i>		2014	Les Ecrennes	La Grande Commune	Hivemant

**Suivi ornithologique des espèces**  
**Année 2015**

**Ont été observées, sur les 14 espèces ayant justifié la désignation du site, + la Grande aigrette, soit 15 espèces :**

**9 en 2015**

*(mêmes espèces qu'en 2013)*

**8 en 2014**

*(Busard Saint-Martin non revu en 2014),*

**9 en 2013**

**7 en 2012**

**Années EN ROUGE**

=

**Espèces jamais observées ni signalées depuis 10 ans et plus**

**Année EN BLEU**

=

**Espèce jamais observée ni signalée depuis le début du suivi du site (07.2011)**

## **2 - Programme d'actions 2016**

**2-1 Information des propriétaires**

**2-2 Communication sensibilisation**

**2-3 Suivi ornithologique des espèces**

**2-4 Suivi de la mise en œuvre du DOCOB**

## 2-1 Information des propriétaires

<p><b>Charte et contrats Natura 2000</b></p>	<p><b>Toute l'année</b></p>	<p>-Selon les informations en attente de la Région Ile-de-France (depuis plus d'un an) / <b>Contrats Natura 2000</b> : <b>suite de l'information des propriétaires, et visites:</b> Promotion de la contractualisation , en fonction des possibilités techniques et de l'existence de financements.</p> <p>-Proposition et renouvellement(s) d'adhésion à la <b>Charte Natura 2000</b>.</p>
--	-----------------------------	---

<p><b>Mise en œuvre des contrats Natura 2000</b></p>	<p><b>Toute l'année</b></p>	<p><i>-Aide aux propriétaires pour le montage technique et administratif : cerfa, relevés de propriété, descriptifs techniques, estimation des coûts...</i></p> <p><i>-Dépôts des dossiers à la DDT.</i></p> <p><i>-Suivi des travaux.</i></p> <p><i>-Rédaction des cahiers de suivi avec photos avant, pendant et après travaux lorsque possible.</i></p>
--	-----------------------------	--

## 2-2 Communication sensibilisation

**Rédaction et diffusion** (internet) **du bulletin « Infosite » N° 2**, grand public, printemps/été 2016 :

- mise à jour des informations générales sur l'état de conservation des espèces du site;
- actions en cours;
- présentation d'acteurs locaux : particuliers, associatifs, institutionnels...

**Mise à jour sur le site Internet** « Natura 2000 Seine-et-Marne » de la rubrique « Massif de Villefermoy »

**Suite de la rédaction des pistes pédagogiques, issues des sorties de terrain IA77/CANOPE/FDC77**

- co-crédation FDC 77/CANOPE des outils pédagogiques : contenus, supports, diffusion.
- concertation avec l'ONF (service accueil et biodiversité) pour la mise en œuvre possible sur le domaine public (flash code).
- 1ère éditorialisation des modules pédagogiques, inspiré du modèle présenté plus haut dans le bilan 2015 (Forêt de Bréviande) et 1er test avec flash code.
- déclinaison en une version grand public

**Rappel de l'objectif principal** : permettre à chaque enseignant du primaire et des collèges d'être autonome pour sensibiliser les élèves, via la découverte du site et de Natura 2000, dans le cadre des programmes et matières scolaires.

**Objectif secondaire** : permettre au grand public d'utiliser simplement le même outil, via internet et /ou les flash code sur le terrain.

**Sortie découverte** et observation sur le terrain (domaniale) :

A la demande, selon le temps disponible et le niveau de risque sanitaire lié aux chenilles processionnaires du chêne.

# 2-3 Suivi ornithologique des espèces

<p>Mise en place du protocole « Pic noir »</p>	<p>De février à fin avril 2016</p>	<p><i>-Réalisation des points d'écoute sur les 30 km, linéaires identiques à ceux du Pic mar.</i></p> <p><i>-Surveillance des loges de Pic noir : connues et « nouvelles », ainsi que des gros Hêtres (plus de 70 cm de diamètre à 1,30m du sol) repérés en 2014 sur des parcelles privées (en accord avec les propriétaires).</i></p>
--	--	--

<p>Autres espèces présentes sur le site</p>	<p>Janvier à mars 2016</p> <p>Mai à juillet 2016</p>	<p><i>-Recherche des aires de Bondrée apivore / observations de l'été 2015, et localisation.</i></p> <p><i>-Recherche de l'aire de nidification probable de 2015 du Milan noir.</i></p> <p><i>-Vérification de l'occupation des nids localisés.</i></p> <p><i>-Vérification mensuelle de la fréquentation de l'aire à Balbuzard.</i></p> <p><i>-Consultation et coordination / association PIEVERTEBIO 77.</i></p>
---	--	--

<p>Espèces de passage</p>	<p>Toute l'année</p>	<p><i>-Recueil et vérification des observations, et observations directes, par espèce.</i></p> <p><i>-Localisation de chaque observation confirmée.</i></p>
---------------------------	----------------------	---

<p>Mise à jour des données</p>	<p>Toute l'année</p>	<p><i>-Cartographie de bilan annuel avec, selon les données disponibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Statistiques d'occupation des nids et des effectifs par espèce;</li> <li>✚ Espèces de passage;</li> <li>✚ Nouvelles espèces d'intérêt communautaire ou régional observées;</li> <li>✚ Complément des inventaires.</li> </ul>
--------------------------------	----------------------	---

# 2-4 Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Prise en compte de Natura 2000	Toute l'année	<p><b>-Assistance auprès des porteurs de projets locaux</b> (Publics et privés) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Evaluation des incidences (EIN).</li><li>✚ Cohérence des procédures de planification territoriale (PLU, SCOT,...) avec le dispositif Natura 2000.</li></ul>
--------------------------------	---------------	---

Mise à jour du DOCOB (DOCUMENT d'OBJECTIF)	À partir d'avril 2016	<p><b>-Analyse des points forts et points faibles</b> constatés lors de l'animation du site depuis 2011.</p> <p><b>-Focus sur les obstacles constatés à la contractualisation</b>, charte et contrats : situations rencontrées et positions des propriétaires.</p> <p><b>-Propositions de pistes d'amélioration</b>, en particulier pour les <b>mesures</b> existantes et celles qui seraient à créer.</p> <p><b>-Mise à jour des annexes cartographiques</b> concernant <b>chaque espèce</b> : secteurs favorables à la nidification, secteurs où l'espèce a niché au moins une fois au cours des 5 dernières années, secteurs favorable à l'alimentation, nouvelles espèces, espèces non observées.</p> <p>NB : <i>-Proposition en comité de pilotage en juillet 2017, du DOCOB mis à jour.</i></p>
--	-----------------------	---

Bilan annuel Réunion du comité de pilotage	Début 2017	<p><b>- Présentation du bilan annuel et du programme de l'année suivante au comité de pilotage.</b></p>
---	------------	---





**Comité de pilotage ZPS 1112001  
10 décembre 2015**

**Bilan activités 2015**

